



République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 25 novembre 2024

Délibération N°2 du 25 novembre 2024

Date de convocation **Étaient présents : (16)**
19.11.24

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Dominique Paul, Serge
Planchon, adjoints,
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha,
Patrick Jouen, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé,
Guy Sénécal.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

Étaient Excusés : (7)

Philippe Gautrot, Anne Lise Grippon, Mickael Lefebvre, Julien Ménard ayant
donné délégation à Isabelle Poulain, Isabelle Normand ayant donné
délégation à Maryline Fournier, Rachida Slamani ayant donné délégation à
Olivier Artur, Arlette Vivet ayant donné délégation à Patrick Jouen.

Secrétaire de séance : Serge Planchon

Budget communal

Remboursement de l'acompte de Monsieur Deterpigny

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Carole Dufils, Adjointe au Maire

rappelle que le contrat de location de la salle Alice Guy prévoit que l'acompte de 100 €
versé à la signature du contrat est conservé par la commune en cas d'annulation.

Monsieur Lilian Deterpigny, habitant la commune, a signé un contrat de location de la salle
polyvalente pour le mois d'octobre 2024 et payé l'acompte de 100 €.

Pour raison personnelle, il a annulé la fête familiale et demande à être remboursé de cet
acompte.

Madame le maire propose de répondre favorablement à cette demande.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré en décide ainsi à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le



ID : 076-217600261-20241125-D2_251124-DE

Le secrétaire de séance
Serge Planchon

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

Signé par : MARYLINE FOURNIER
Date : 29/11/2024
Qualité : MAIRE

